

Les efforts concertés du gouvernement fédéral en vue de faciliter l'accès aux marchés étrangers sont en parfaite harmonie avec les activités de marketing pour la promotion du commerce et des investissements présentées dans la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI). Par exemple, les « équipes volantes » d'intervention pour les débouchés internationaux, récemment créées par le MAECI et composées de délégués commerciaux, sont envoyées dans des pays qui ont entrepris de libéraliser leur économie (le Mexique et le Chili, par exemple) pour exploiter les situations avantageuses engendrées par ces efforts. La nomination de délégués commerciaux supplémentaires dans les marchés prioritaires en voie d'expansion aide les exportateurs et les investisseurs canadiens à profiter au maximum de l'ouverture de nouveaux débouchés.

N'hésitez pas à nous contacter si vous faites affaire à l'étranger

Le gouvernement fédéral consulte l'industrie au sujet des questions d'accès aux marchés par l'entremise du Conseil consultatif nouvellement créé par Équipe Canada inc, qui fournit des conseils relativement à la promotion des débouchés et à la politique commerciale. Cet organisme s'adresse plus directement aux milieux des affaires et apporte un complément utile aux divers Groupes de consultation sectoriels sur le commerce extérieur (GCSCE). Nous accueillons également les commentaires des exportateurs et des investisseurs au sujet des obstacles auxquels ils doivent faire face sur les marchés étrangers. Nous encourageons les particuliers, les entreprises et les associations industrielles et autres à communiquer avec le MAECI lorsqu'ils disposent de

renseignements spécifiques sur des barrières tarifaires ou non tarifaires et sur d'autres aspects irritants des relations commerciales avec l'étranger. Les gens d'affaires attirent fréquemment l'attention des délégués commerciaux et d'autres représentants du MAECI sur des situations qui nécessitent une intervention à l'échelle locale pour défendre leurs intérêts ou corriger une injustice. Bien souvent, ces problèmes sont portés à l'attention de l'administration centrale du ministère pour être envisagés dans le cadre de la politique générale en matière d'accès au marché. Les gens d'affaires sont invités à signaler les problèmes qu'ils rencontrent en s'adressant au service suivant :

« Alerte aux obstacles étrangers au commerce et aux investissements »

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Télécopieur : (613) 992-6002
Courrier électronique : eat.extott@extott14.x400.gc.ca

Le MAECI invite également les gens d'affaires à se tenir au courant de ses politiques en matière d'accès aux marchés et d'autres aspects du commerce en consultant ses sites Web aux adresses suivantes :
www.dfait-maeci.gc.ca ou www.exportsource.gc.ca
On y trouvera des renseignements complémentaires au sujet de plusieurs des questions abordées dans le présent document.